



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE
Tél 03.89.66.33.13 www.semaphore.asso.fr
www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

OUVRIER PAYSAGISTE En Alsace

Cet ouvrier spécialisé est chargé de mettre en place, d'aménager et d'entretenir les espaces verts : parcs, jardins, massifs, terrains de sport. Lorsqu'il participe à leur création, il travaille souvent d'après les plans de l'architecte paysagiste.

Il prépare les sols en retournant la terre, apporte les engrais nécessaires, désherbe... Il effectue ensuite les semis et les plantations de végétaux de toute nature : gazon, plantes, arbres, arbustes. Il protège les végétaux grâce à des bâches, des écorces, des tuteurs, des grillages...

Ce professionnel est aussi chargé de l'entretien des espaces verts. Il taille les arbres, les arbustes. Il s'occupe des pelouses (tonte, scarification...), il ramasse les feuilles, débroussaille, désherbe et bine les massifs. Il apporte aux végétaux les éléments nécessaires : eau, engrais, traitements phytosanitaires...

Il peut être amené à conduire les engins (tondeuses, taille-haies...). Il réalise parfois des travaux de plomberie, de maçonnerie, de terrassement ou d'électricité lorsqu'il participe à la pose de dalles, de bordures ou de mobiliers urbains. Il installe des systèmes d'arrosage ou met en place des éclairages extérieurs.

Source : www.onisep.fr

FORMATION INITIALE

DANS LE HAUT-RHIN

Par apprentissage

❖ CFA du Lycée Agricole

8 aux Remparts 68250 ROUFFACH

Tél : 03 89 78 73 04

Courriel : cfa.rouffach@educagri.fr - Web : www.rouffach.educagri.fr

► CAPA Travaux Paysagers (en 2 ans)

Cette formation familiarise les élèves ou les apprentis avec les végétaux, la création et l'entretien des jardins, la maçonnerie paysagère, la conduite et l'entretien de matériels. Le titulaire d'un CAPA peut entrer directement dans la vie active. S'il le souhaite, après un an d'activité minimum, il a la possibilité de préparer un BP travaux paysagers en apprentissage ou formation continue.

► Brevet Professionnel « Agricole option Travaux des aménagements paysagers »

Le titulaire de ce diplôme réalise et entretient des jardins et espaces verts. Il est salarié d'une entreprise paysagère ou du service espaces verts d'une ville, d'une collectivité territoriale, d'un syndicat intercommunal. Avec de l'expérience, il peut devenir chef d'équipe sur des chantiers de création d'espaces verts ou de jardins. L'obtention du diplôme permet de valider un niveau IV (bac).

Contrat d'apprentissage : de 16 ans à 26 ans (et au-delà de 26 ans sous certaines conditions).

Accès : Le brevet professionnel agricole est accessible à tout candidat :

- d'un niveau de fin de scolarité de la classe de troisième
- titulaire d'un CAP ou d'un CAPA
- ou ayant suivi un cycle complet conduisant au BEP ou au BEPA.

► Bac pro « Travaux Paysagers » (en 2 ou 3 ans)

Le titulaire du Bac pro travaux paysagers aménage et entretient les espaces verts. Il plante fleurs, arbres et arbustes, les taille, les élague, il réalise des murets, des escaliers, installe des systèmes d'irrigation, d'éclairage ou des mobiliers de jardin. Il peut travailler dans une entreprise paysagiste ou au service des espaces verts d'une mairie ou d'une société.

Accès : Pour entrer en bac pro 3 ans il faut être issu de 3^{ème} générale, titulaire d'un CAPA ou tout autre diplôme de niveau IV. Pour entrer en bac pro 2 ans, il faut sortir de 2^{de} générale ou professionnelle.

► BTSa « Aménagements Paysagers »

Le titulaire de ce BTSa maîtrise les techniques de suivi d'un chantier d'aménagement. Il conçoit des projets, en dessine les plans (plans de coupe, d'élévation, de perspective), établit les devis correspondants. Il peut préconiser des choix de végétaux, d'équipements et de matériaux. Par ailleurs, il se charge des démarches administratives d'ouverture du chantier, de l'établissement du planning, de la gestion et du suivi des travaux.

Ce technicien peut être employé dans un bureau d'études, une entreprise d'aménagement ou une collectivité territoriale.

Accès : candidats de 16 à 26 ans (et au-delà de 26 ans sous certaines conditions), titulaires d'un bac ou équivalent.

Par voie scolaire

❖ Lycée du Pflixbourg

2, lieu dit Saint Gilles - 68 920 Wintzenheim

Tél : 03 89 27 06 40

Courriel : legta.colmar@educagri.fr - Web : www.wintzenheim.educagri.fr

► Bac Pro 3 ans « Aménagements Paysagers »

Cette formation inclut la 2^{nde} professionnelle « Nature Jardin Paysage Forêt » Spécialité Aménagements Paysagers + 2 années en bac pro.

Remarque : il est possible de valider un **BEP Agricole en 2 ans** (CCF en 2^{de} pro et 1^{ère}) pour les élèves qui ne souhaitent pas aller jusqu'au bout des 3 ans.

DANS LE BAS-RHIN

Par apprentissage

❖ CFA Agricole du Bas Rhin

44 bd de l'Europe 67212 OBERNAI

Tel : 03 88 49 99 20

Courriel : cfa.obernai@educagri.fr - Web : www.obernai-erstein.educagri.fr

► CAP Agricole « Travaux Paysagers »

► Brevet Professionnel Agricole « Travaux Paysagers » Spécialité Travaux de Création et d'Entretien

Accès : Ce diplôme est destiné aux jeunes issus de 3^{ème} qui envisagent une poursuite d'étude en Bac pro, ou aux titulaires du CAP souhaitant un approfondissement professionnel.

► Bac Pro 3 ans « Aménagements Paysagers »

Ce diplôme est ouvert aux jeunes issus de 3^{ème}, aux titulaires d'un BPA, ou d'un CAPA, dans la spécialité Travaux Paysagers. Il permet d'accéder à la qualification nécessaire pour devenir **ouvrier spécialisé** ou **chef d'équipe**, dans une entreprise de travaux paysagers ou le service Espaces verts d'une collectivité. Une poursuite d'étude est également possible en BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) Travaux Paysagers.

FORMATION CONTINUE

DANS LE HAUT-RHIN

❖ CFPPA du Haut-Rhin

8 aux Remparts 68250 Rouffach

Tél : 03 89 78 73 07

Courriel : cfppa.rouffach@educagri.fr - Web : www.cfppa-rouffach.fr

Lieux de formation : Rouffach, Mulhouse, Colmar-Wintzenheim ou Obernai.

► CAP Agricole « Travaux Paysagers »

Lieu de formation : Mulhouse.

Durée : Formation possible en 1, 2 ou 5 ans maximum (parcours individualisé).

Accès : candidats majeurs, ayant une expérience dans le secteur espace vert ou ayant réalisé un E.M.T. (Essai en Milieu de Travail).

► Brevet Professionnel « Travaux d'Aménagements Paysagers » (niveau V)

Lieu de formation : CFA de Rouffach.

Durée : formation possible en 1 ou 2 ans.

► Bac Pro « Aménagements Paysagers »

Lieu de formation : CFA de Rouffach.

Durée : formation possible en 2 ans.

Accès : candidats justifiant d'un niveau BEP, BEPA ou d'une seconde, et possédant une expérience dans le secteur espace vert ou ayant réalisé un E.M.T. (Essai en Milieu de Travail).

Débouchés : postes d'ouvrier hautement qualifié, de chef d'équipe ou chef d'entreprise.

► **BTS Agricole « Aménagements Paysagers »**

Lieu de formation : CFA de Rouffach.

Durée : parcours de formation uniquement sur 2 ans.

Accès : bacheliers possédant une expérience dans le secteur du paysage, ou ayant réalisé un Essai en Milieu du Travail.

DANS LE BAS-RHIN

❖ **CFPPA d'Obernai**

La formation fertile

44 bd de l'Europe BP 203 - 67212 Obernai Cedex

Tél : 03 88 49 99 29

Courriel : cfppa.obernai@edicagri.fr - Web : www.cfppa-obernai.epl67.fr

► **CAP Agricole « Travaux Paysagers » en 2 ans**

Accès : adultes ayant le statut Travailleur Handicapé.

► **Brevet Professionnel Agricole option « Travaux d'Aménagements Paysagers »**

Durée : 1 ou 2 ans selon le profil du candidat (demandeurs d'emploi, congé individuel de formation, contrat de professionnalisation).

Accès : candidats majeurs, pouvant justifier d'un an d'activité professionnelle (tous domaines confondus) ou ayant réalisé un Essai en Milieu de Travail dans le secteur agricole.

ADRESSES UTILES

❖ **DRAAF Alsace – Service Régional de la Formation, du Développement et de l'Emploi**

14 rue du Maréchal Juin CS 31009 - 67070 STRASBOURG Cedex

Tél. : 03 69 32 51 27

Courriel : srfd.alsace@educagri.fr - Web : www.formation-nature.alsagri.fr

❖ **Chambre d'agriculture du Haut-Rhin**

11 Rue Jean Mermoz - BP 38 - 68 127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Tél : 03 89 20 97 00

Courriel : ca@haut-rhin.chambagri.fr - Web : www.haut-rhin.chambagri.fr

❖ **Chambre d'agriculture du Bas-Rhin**

Espace Européen de l'Entreprise

2 rue de Rome - BP 30022 - Schiltigheim – 67013 STRASBOURG Cedex

Tél : 03 88 19 17 17

Courriel : accueil@bas-rhin.chambagri.fr - Web : www.bas-rhin.chambagri.fr

Liste non exhaustive...

